

**DEPARTEMENT**  
SAVOIE  
**ARRONDISSEMENT**  
CHAMBERY

**Objet : Transplantation multi-accueil et création pôle social - Avant-Projet Sommaire**  
**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

**Séance du 15 février 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février à 18H30**

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de Mme Sandra FRANCONY, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT VEUILLET. VOISIN. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS. COUTAZ (Pouvoir F. MALLEIN). GROS (Pouvoir B. ALLARD). ILBERT (Pouvoir E. RUBIER). MANSOZ (Pouvoir M. WDOWIAK). ROSSI (Pouvoir C. VEUILLET).

La Vice-Présidente,

**Rappelle** que la CCLA a confié au cabinet d'architectes « INSULA » la maîtrise d'œuvre du projet intégrant :

- La transplantation et l'extension du service multi-accueil,
- L'aménagement création d'un local jeunes,
- La création d'un pôle social ;

**Explique** qu'après réunions du comité de pilotage et du comité technique, les principes d'aménagement ont été arrêtés au stade Avant-Projet Sommaire (APS) ;

**Présente** à l'assemblée cet avant-projet sommaire ;

**Propose** au conseil communautaire qu'avant de passer en phase de définition de l'Avant-Projet Définitif, sur la base des éléments présentés en séance et des documents transmis préalablement, de délibérer pour approuver les principes proposés dans l'APS suivant lesquels sera élaboré le projet final et le dossier de consultation des entreprises.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

APPROUVE l'Avant-Projet Sommaire (APS) de l'opération de Transplantation et extension du multi-accueil et de création d'un pôle social tel que présenté en séance,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes pièces s'y rapportant,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président.

*Pour le Président empêché,  
Sandra Francony 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente*

